

Mesdames, Messieurs les membres du conseil d'administration d'ADPP,

Nous vous remercions pour l'engagement de votre association et l'implication des bénévoles dans la vie de la commune. Les actions de votre association sont très appréciées des Palaisiennes et Palaisiens, et pour les trois volets que vous développez : Histoire, Science et Nature.

Concernant les chemins piétonniers de la commune, nous considérons qu'ils sont essentiels au développement des mobilités douces et nous partageons votre préoccupation de les voir préservés, accessibles, praticables, et empruntés, que ce soit pour les déplacements du quotidien ou pour de la randonnée. Nous souhaitons travailler en ce sens avec toutes les associations palaisiennes concernées et nous engageons, si nous sommes élus, à ce que la mairie assume pleinement son rôle et ses responsabilités dans le maintien et l'entretien des cheminements piétonniers.

Nous avons conscience par ailleurs que les intempéries des dernières années ont pu fortement dégrader certains chemins, que leur remise en état de manière pérenne pourrait nécessiter des travaux et donc du temps, mais cela ne saurait être une excuse pour abandonner ces chemins.

Concernant les travaux de l'accès à la batterie de la pointe, nous tenons tout d'abord à vous féliciter d'avoir mené à bien le projet de construction de la passerelle provisoire. C'est grâce à la persévérance de votre association et de ses bénévoles que cette passerelle a pu voir le jour. Sans préjuger de l'usage futur de la batterie, il nous semble indispensable de réaliser un pont qui permette le passage de véhicules et une circulation fluide de piétons, y compris en cas d'affluence.

N'ayant pas accès à ce jour aux divers documents signés par la ville de Palaiseau nous ne pouvons donner d'avis spécifique sur tel ou tel convention ou contrat, mais souhaitons partager les principes suivants. Si des fonds ont été prévus, provisionnés ou réservés par la Fondation du Patrimoine, nous ferons tout notre possible pour que ces fonds soient effectivement débloqués, versés, et servent effectivement au projet d'accès de la batterie.

Par ailleurs nous sommes ravis de constater que ADPP souhaite mener le projet de reconstruction du pont, et ce sans demander de participation financière à la ville. Nous y sommes tout à fait favorables. Il nous semble que ceci devra faire l'objet d'une formalisation entre ADPP et la ville (typiquement sous forme de convention ou d'avenant à une convention existante), éventuellement avec aussi d'autres acteurs, mais ceci ne devrait pas poser le moindre problème.

Souhaitant que ces éléments de réponse vous rassurent sur la convergence véritable qui animent nos mouvements respectifs, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de notre très sincère considération.

L'équipe Palaiseau à Cœur

